

questions

d'économie de la santé

analyses

Repères

Cette étude est réalisée à partir de l'appariement des données de demande de remboursement des caisses de Sécurité sociale du Régime général et du Régime des artisans et des commerçants, avec les informations recueillies par l'enquête annuelle sur la santé et la protection sociale menée chaque année par le CREDES.

L'objectif de cette étude est d'analyser la répartition des dépenses de santé au sein de la population assurée. A partir d'une méthode statistique d'analyse factorielle et de classification, différents groupes de personnes caractérisés par une structure de dépenses par poste spécifique ont été définis.

CENTRE DE RECHERCHE, D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION
EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Adresse :
1, rue Paul-Cézanne 75008 Paris
Téléphone : 01 53 93 43 02/17
Télécopie : 01 53 93 43 50
E-mail : document@credes.fr
Web : www.credes.fr

Directrice de la publication :
Dominique Polton

Secrétaire de rédaction :
Nathalie Meunier

Secrétaire :
Céline Arnoux

ISSN : 1283-4769

Diffusion par abonnement : 300 F par an

Environ 15 numéros par an

Prix : 30 F

Profils de consommateurs de soins France 1995

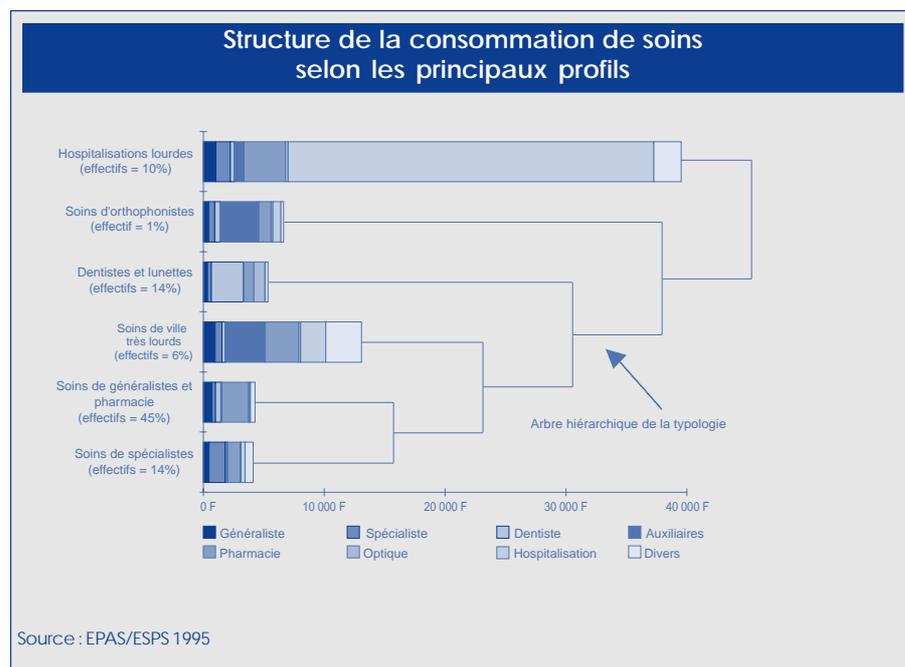
Marie-Jo Sourty-Le-Guellec

En matière de santé, qui consomme quoi ?

Les comptes nationaux de la santé, publiés chaque année par le Ministère de la santé, nous informent qu'un Français dépense en moyenne 12 000 francs pour sa santé, soit 1 830 euros. Cette moyenne cache d'importantes variations selon l'âge et le sexe notamment, mais pas seulement.

L'étude présentée ici permet de préciser différents profils de consommateurs de soins selon leur état de santé, leur âge, leur sexe mais également leur milieu social ou leur couverture complémentaire, à partir des demandes de remboursement reçues par la Sécurité sociale en 1995.

Une dizaine de profils de consommateurs de soins sont mis en évidence. Ainsi, il ressort que la dépense varie de 4 000 francs à plus de 60 000 francs par personne et par an selon les différents groupes de profils. Si l'état de santé est bien évidemment un facteur déterminant, il apparaît nettement que les conditions socio-économiques des individus influencent leur choix en matière de consommation de soins.



A partir de l'analyse de la composition des dépenses de santé d'environ 4 500 personnes, la méthode statistique utilisée dans cette étude (voir encadré ci-contre) permet de caractériser une dizaine de profils de consommation de soins : de la consommation dite courante et composée principalement de soins de généraliste et de pharmacie à la consommation lourde concernant principalement l'hospitalisation.

Près d'1 personne sur 2 consomme surtout des soins de généralistes et de la pharmacie

Pour 45 % des personnes de l'échantillon étudié, les dépenses de santé sont concentrées sur les soins de généralistes et sur les médicaments prescrits. Dans ce groupe, la dépense totale par personne est relativement faible, entre 4 000 francs et 5 500 francs, alors que la moyenne est de 8 100 francs. Dans ce groupe, deux populations se distinguent : ceux pour qui on observe une consommation « classique » composée principalement de soins de généralistes et de pharmacie et ceux pour qui s'ajoutent à cette consommation classique, des soins dentaires. Les profils de ces deux populations se différencient nettement par leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques.

Soins de généralistes et pharmacie

Cette classe est la plus importante : elle réunit 36 % des individus de l'échantillon étudié. La dépense moyenne par personne (4 000 francs) est la plus faible et représente 20 % de la dépense globale. Le premier poste de consommation de ce groupe est la pharmacie (2 400 francs par personne). Le reste est composé principalement de consultations de généralistes et de quelques séances de spécialistes. Les personnes de ce groupe sont assez jeunes (36 ans en moyenne) et appartiennent plutôt aux catégories d'employés, d'ouvriers ou de retraités. Les indicateurs de santé sont globalement satisfaisants bien que l'on trouve dans ce groupe une part non négligeable de personnes dont l'état de santé est jugé moyen, avec une autonomie restreinte notamment.

Soins de généralistes et de dentistes

Une deuxième classe de population proche du comportement classique décrit précédemment se distingue. Moins nombreuses, représentant 8 % de l'échantillon, les personnes de ce groupe consomment également beaucoup de soins de généralistes, légèrement moins de pharmacie mais enregistrent une importante dépense de soins de dentistes (environ 2 000 francs). En conséquence, la dépense moyenne par personne

Présentation de l'étude

Sources des données :

Les données sont issues de l'appariement de deux sources différentes :

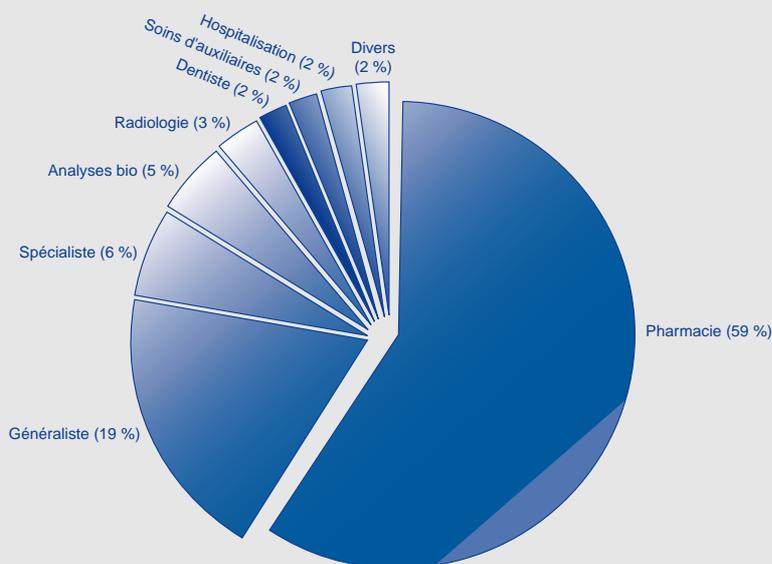
- l'Echantillon permanent d'assurés sociaux (EPAS) de la Caisse nationale d'Assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et un échantillon similaire de la Caisse nationale des artisans et des commerçants de l'année 1995.
- l'Enquête sur la Santé et la Protection sociale (ESPS) menée par le CREDES en 1995.

L'appariement de ces deux sources permet de compléter les données administratives et de prestations disponibles pour chaque assuré et ayant droit présent dans chacun des échantillons par les informations recueillies lors de l'enquête Santé et protection sociale concernant leur situation professionnelle, leur état de santé et leur protection sociale. Il aboutit à un échantillon de 4 517 personnes communes.

Méthodologie :

La typologie présentée ici est réalisée à partir d'une méthode de classification ascendante hiérarchique sur l'ensemble des personnes appariées. Cette méthode statistique a permis de dégager 13 groupes de consommateurs.

Répartition de la dépense moyenne pour les 45 % d'individus correspondant au profil de consommation courante



Source : EPAS/ESPS 1995

est un peu plus élevée, près de 5 500 francs mais reste cependant bien en-dessous de la moyenne générale. Dans cette classe, les personnes sont plus jeunes que dans la classe précédente, les indicateurs de santé sont bons et le taux de couverture complémentaire est relativement élevé.

Des soins spécialisés et spécifiques pour près d'1 personne sur 3

Un deuxième groupe réunit des consommateurs dont les points communs sont qu'ils appartiennent à des milieux sociaux aisés, que leurs indicateurs de santé sont bons et qu'ils sont souvent protégés par une couverture complémentaire.

La dépense de ce groupe représente 28 % de la dépense globale. Elle varie de 4 000 à 6 400 francs par personne. Elle n'est pas beaucoup plus élevée que celle du premier groupe mais se concentre sur d'autres

soins : médecine spécialisée, optique ou soins dentaires.

Médecine spécialisée et analyses biologiques

Cette classe se caractérise par le montant le plus élevé de soins de spécialistes (1 300 francs par personne) parmi les classes con-

Des dépenses sous-évaluées par rapport aux comptes nationaux de la santé

Les résultats présentés ici sont sous-évalués par rapport aux dépenses réelles engagées pour la santé. En effet, si l'on compare les données officielles des dépenses de santé évaluées par le Ministère, dans les comptes de la santé, soit 11 700 francs en 1995, avec celles analysées dans l'étude présentée ici, 8 100 francs, on constate une différence de 30 % environ. Cette sous-évaluation est particulièrement importante pour les soins hospitaliers (-40 %). Plusieurs raisons peuvent expliquer ces biais :

- L'absence de personnes les plus malades, hospitalisées ou âgées en institution est certainement un des biais les plus lourds révélés par la comparaison de ces chiffres. Ce sont en effet les individus qui concentrent les plus fortes dépenses.
- La faiblesse connue des estimations des dépenses relatives à l'hospitalisation publique constitue aussi une raison importante à ces différences. On sait par avance que ces estimations qui ont été faites à partir des budgets globaux, amènent une perte d'au moins 15 % sur la dépense effective.
- L'absence des certaines prestations ou de certaines parts de prestations et de l'automédication explique aussi les écarts.
- Une part de la différence peut aussi être engendrée par le fait que seul les assurés du régime général et du régime des indépendants ainsi que leur grappe d'ayants droits font partie du champ de l'enquête. Toutefois cette limitation du champ ne devrait avoir, a priori, qu'une conséquence minime sur les variations de consommations par individu.

sommant principalement des dépenses de soins de ville. Elle se différencie également des autres classes par un montant de prestations en analyses biologiques élevé (450 francs). Par ailleurs, la pharmacie constitue le quart de la dépense par personne (environ 1 000 francs) et la dépense en soins de généraliste correspond à un montant de 475 francs. Ainsi, le montant total par personne est de 4 100 francs par personne dans cette classe qui réunit 14 % de l'échantillon.

La moyenne d'âge de ces consommateurs est l'une des plus faibles : 32 ans. Les femmes sont relativement plus nombreuses que dans l'échantillon total. C'est dans cette classe que l'on trouve le plus de femmes en maternité : profil cohérent avec une consommation importante de soins de spécialistes et d'analyses biologiques. La proportion de cadres est élevée alors que celle des ouvriers non qualifiés est au dessous de la moyenne. Les indicateurs d'état de santé sont bons.

Optique

Cette classe rassemble des consommateurs qui consacrent une forte part de leur budget santé à l'achat de matériel optique : 40 % soit un montant d'environ 1 700 francs. Les autres postes de consommation se répartissent de la façon suivante : pharmacie (25 %), spécialistes (10 %), généralistes (10 %) et analyses biologiques (3 %). Le montant moyen de la dépense totale par personne est d'un peu moins de 4 300 francs.

Les caractéristiques des personnes appartenant à cette classe sont les suivantes : personne âgée de 40 à 64 ans, cadre supérieur, bon état de santé et protégé par une couverture complémentaire.

Soins et prothèses dentaires

Le budget santé des personnes appartenant à cette catégorie est presque exclusivement consacré aux soins dentaires : 80 % correspondant à un montant d'environ 5 000 francs par personne. Compte-tenu de la somme consacrée aux soins dentaires, le montant total par personne est relativement important soit 6 400 francs.

Les personnes de cette classe sont plus souvent des hommes, contrairement aux autres classes et appartiennent principalement aux catégories de cadres supérieurs et de pro-

fessions intermédiaires. Leur état de santé est jugé bon. Elles sont généralement protégées par une couverture complémentaire. Ces personnes semblent avoir fait le choix de privilégier, au cours de l'année 1995, les soins dentaires, vu le montant total consacré à ce poste. Pour les personnes plus âgées, ces soins concernent les prothèses dentaires ; pour les plus jeunes, il s'agit d'orthodontie. Cette classe réunit 7 % de l'effectif total et le montant total de leur dépense, 5,4 % de la dépense globale.

L'hospitalisation : principale dépense pour une personne sur dix

Les dépenses de santé de 10 % de la population étudiée concernent majoritairement des soins hospitaliers. Leur montant est très élevé : il varie en moyenne de 25 000 à 61 000 francs par personne selon deux profils particuliers. Les personnes de ce groupe ont certes de mauvais indicateurs d'état de santé mais le facteur social intervient de façon perceptible. En effet, la proportion importante de chômeurs et d'ouvriers non qualifiés laisse supposer un glissement des soins ambulatoires vers l'hospitalisation.

Hospitalisation et soins de ville

Dans cette classe, la dépense hospitalière représente à elle seule un peu plus de la moitié de la dépense totale (53 %), soit un montant de 12 500 francs par personne. L'autre moitié est consacrée à des dépenses de soins de ville très importantes, que ce soit des soins de spécialistes (1 500 francs), des soins de généralistes (1 200 francs) ou encore de la pharmacie (4 200 francs). Une des particularités de ce groupe est une part de la dépense très importante relevée dans le poste « autres prestations » incluant les transports sanitaires et les prothèses ainsi que dans celui « des soins infirmiers ». Au total, la dépense est d'environ 23 600 francs par personne.

Les personnes de ce groupe sont relativement âgées, leur état de santé est médiocre. On y trouve notamment une forte proportion de personnes exonérées du ticket modérateur pour affection de longue durée. Enfin les ouvriers non qualifiés et les personnes sans couverture complémentaire y sont plus nombreux que la moyenne.

Hospitalisations très lourdes

Dans cette classe, la dépense hospitalière par personne est très lourde : 89 % du budget total pour un montant de près de 54 000 francs. Cette forte part rend en proportion, négligeable, la dépense de soins de ville, qui reste pourtant supérieure à la moyenne globale. Cette classe ne regroupe que 4 % de l'effectif total mais représente un tiers de la dépense totale. Dans ce groupe, tous les indicateurs de santé tendent vers les plus mauvais. On trouve notamment une proportion d'exonération pour affection de longue durée très élevée. Les personnes âgées sont en toute logique relativement plus représentées que dans les autres groupes. Les caractéristiques sociales de ce groupe sont très marquées. En effet, les chômeurs, les ouvriers qualifiés et non qualifiés sont surreprésentés. De même, la part de personnes sans couverture complémentaire est de 30 % alors qu'elle n'est que de 13 % dans l'échantillon général.

Lourdes dépenses de soins de ville

Ce groupe représente à peine 6 % de l'effectif de l'échantillon pour 10 % de la dépense globale. Il réunit trois profils dont le budget santé est au-dessus de la moyenne : entre 10 000 et 26 000 francs environ. Les personnes de ce groupe consomment prin-

cipalement des soins de ville assortis de quelques séjours à l'hôpital. Il s'agit principalement de personnes très malades suivies à domicile. Le premier profil concerne principalement des personnes aux âges extrêmes : moins de deux ans ou plus de 80 ans. Elles consomment surtout des soins de généralistes (1 000 francs). Un suivi médical lourd nécessite une dépense de soins de kinésithérapie très élevée (3 000 francs) ainsi que des soins infirmiers, des analyses biologiques et de l'imagerie médicale, soit un total d'environ 10 000 francs. Le deuxième profil est très proche de celui-ci, sans la kinésithérapie (moins de 400 francs) mais avec une dépense très élevée dans le poste « autres prestations » qui concerne notamment les transports sanitaires (7 000 francs). Les hospitalisations plus fréquentes des personnes de ce groupe et les probables aller et retour domicile/hôpital expliquent certainement l'importance de ce poste de dépense. La dépense totale moyenne de ces personnes est de 17 000 francs environ. Le troisième et dernier profil de ce groupe concerne très peu de personnes pour qui la moyenne de la dépense totale est de près de 27 000 francs. Il concerne les cas les plus lourds traités en ambulatoire avec notamment beaucoup de soins d'auxiliaires médicaux accompagnés d'un traitement médicamenteux coûteux.

Le facteur « état de santé » apparaît comme exclusif pour expliquer le montant et la répartition des dépenses dans ce groupe.

Un profil particulier : les enfants

Un groupe formé exclusivement d'enfants (12 ans en moyenne) représente 1 % de l'effectif global pour 1,4 % de la dépense totale, soit environ 6 à 7 000 francs en moyenne par personne. Leur consommation est constituée essentiellement de soins d'orthophonistes. A noter que ces enfants sont pour la plupart protégés par une couverture complémentaire.

Une personne sur dix ne consomme pas de soins

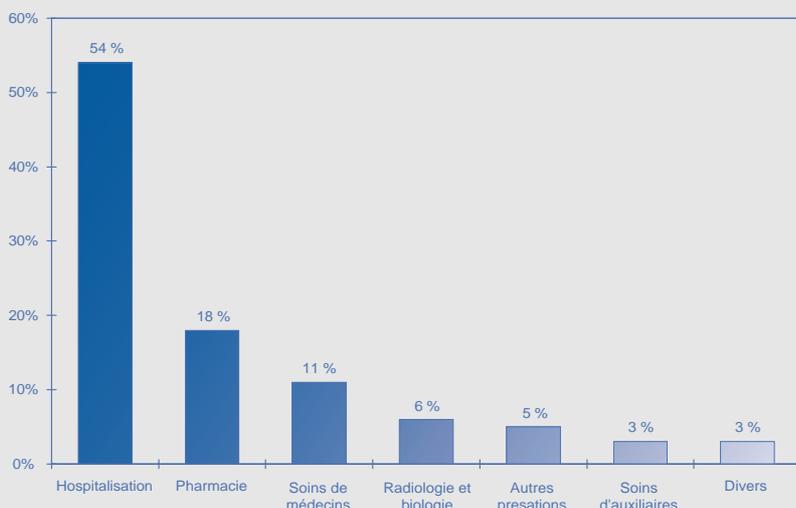
9,7 % des personnes de l'échantillon étudié n'ont présenté aucun soin au remboursement au cours de l'année 1995. Ces personnes sont plutôt jeunes : 33 ans en moyenne, en majorité des hommes et souvent chômeurs, ouvriers non qualifiés ou exerçant une profession indépendante. Si ces personnes, compte tenu de leur jeune âge, sont en relative bonne santé, la situation sociale d'un grand nombre d'entre eux peut expliquer un renoncement aux soins, notamment de prévention, pour des raisons financières.

Pour à peu près 20 % de la population étudiée, l'état de santé est le principal facteur expliquant des dépenses de santé très lourdes que ce soit en ville ou à l'hôpital - plus de 10 000 francs par personne et par an. On relève toutefois que les personnes pour lesquelles l'hospitalisation représente la part la plus importante du budget santé, sont plus fréquentes dans les catégories socio-économiques plus modestes ou sans couverture complémentaire. Ceci laisse entrevoir un glissement des soins de ville vers des soins hospitaliers peut-être du à un accès tardif au système de soins. A l'opposé, on met en évidence des profils de recours à une médecine plus spécialisée (spécialistes, optique, ou soins dentaires), caractéristiques de milieux sociaux aisés, avec de bons indicateurs de santé et une bonne protection par une couverture complémentaire.

Pour en savoir plus :

Profils de consommateurs de soins - France 1995 ; M.-J. Sourty-Le Guellec, biblio n° 1246, Prix : 130 francs

Répartition de la dépense moyenne pour les 10 % de consommateurs correspondant au profil d'hospitalisation lourde



Source : EPAS/ESPS 1995